

# Charte du formateur

## Formateurs internes et formateurs externes en contrat de sous-traitance.

Pour assurer la qualité des formations proposées, PRODESTI a élaboré une "charte du formateur" afin de préciser les principes et les conditions à réunir pour assurer la rigueur méthodologique des intervenants, la qualité du matériel pédagogique et de bonnes conditions matérielles d'intervention. Cette charte a pour vocation à s'appliquer à tous les formateurs qui réalisent des actions de formation au nom de PRODESTI, qu'ils soient internes ou en contrat de sous-traitance.

### Profil des formateurs :

L'équipe PRODESTI se compose d'un réseau de formateurs et formatrices internes et de formateurs et formatrices externes indépendant(e)s qui assurent certaines des formations destinations à travers des contrats de sous-traitance. Ces contrats de sous-traitance ne créent entre les parties aucun lien de subordination, les formateurs demeurent libres et responsables du contenu de la formation dans le cadre des objectifs pédagogiques définis avec PRODESTI et le client.

Un formateur PRODESTI doit posséder des connaissances et des savoir-faire spécifiques sur la destination dont il assure la formation. Son expertise sur la destination constitue le gage de qualité de PRODESTI comme organisme de formation.

Afin d'être considéré comme expert sur la destination, le formateur doit pouvoir justifier d'au moins l'une des expériences suivantes :

- 3 ans en tant que responsable de comptes, conseiller vendeur ou responsable technico-commercial en agence réceptive / DMC sur la destination concernée.
- 5 ans en tant que Product Manager en charge de la destination chez un TO spécialisé.
- 5 ans en tant que Représentant Commercial d'une agence réceptive / DMC sur la destination concernée.

Le formateur s'engage à fournir à PRODESTI les éléments nécessaires à l'évaluation des compétences et qualifications utiles pour accomplir la mission envisagée (CV, Numéro de Déclaration d'Activité, qualifications diverses, expériences...). Ses compétences et l'adéquation avec les critères requis pour assurer les formations destinations sont validées lors d'un entretien individuel avec un représentant de PRODESTI.

### Les conditions d'exercice :

Le formateur intervient sur convocation de PRODESTI.

Le formateur externe indépendant certifie avoir déclaré son activité en tant que formateur professionnel auprès de sa préfecture régionale. Il dispose d'un Numéro de Déclaration d'Activité, cet enregistrement ne valant pas agrément de l'Etat.

Le formateur s'assure de disposer d'une assurance civile professionnelle valide au moment de la mise en œuvre des actions de formations dont il a la charge.

La disponibilité et la motivation du formateur sont primordiales. Le formateur doit pouvoir se rendre disponible pour assurer les formations sur la destination dont il a la charge, pour le suivi des stagiaires, ainsi que pour dédier un temps à se former lui-même.

### **Missions des formateurs :**

Les missions du formateur PRODESTI sur la destination dont il assure la formation sont les suivantes :

- Participer aux réunions de travail préparatoires à la mise en place des actions de formation pour l'analyse des besoins, la définition des objectifs et des contenus, l'organisation des dispositifs techniques et logistiques nécessaires.
- Concevoir le plan détaillé de la formation, en partenariat avec un représentant de PRODESTI.
- Adapter les contenus de la formation aux attentes et aux niveaux des participants.
- Participer conjointement avec les représentants de PRODESTI à la rédaction ou à la mise à jour des supports pédagogiques à destination des stagiaires.
- Exercer son activité de formateur selon les différentes modalités existantes (présentiel et distanciel).
- Participer à l'évaluation des actions de formation.

Selon l'action de formation concernée, le formateur intervient en fonction des besoins et n'est pas systématiquement concerné par l'ensemble de ces missions.

### **Formation des formateurs :**

La formation du formateur est indispensable au maintien de la qualité des formations proposées par PRODESTI.

La meilleure manière d'entretenir sa spécialisation est d'y être plongé dans son travail mais aussi dans sa vie personnelle. Le formateur doit être passionné par la destination. Il s'engage à actualiser et à perfectionner ses compétences de manière continue sur 2 axes :

- Maintien et actualisation de l'expertise sur la destination dont il assure la formation.
- Information et perfectionnement des techniques de formation, animation de groupe, pédagogie relative à des adultes, utilisation des outils pédagogiques...

A cette fin, PRODESTI s'engage à faciliter au formateur la possibilité :

- De se rendre au moins 1 fois / an sur la destination dont il assure la formation, afin de renforcer et actualiser son expertise. Ce voyage est facilité par PRODESTI grâce à des partenariats établis avec des compagnies aériennes, les offices du tourisme... Après chaque voyage, le formateur remettra un rapport à PRODESTI afin d'avertir des nouveautés / changements à intégrer dans les formations sur la destination visitée.
- Participer au moins 1 fois / an à un stage ou séminaire de formation de développement de compétences, proposé par PRODESTI afin d'entretenir et d'améliorer ses compétences en formation. Ces stages pourront être individuels ou collectifs avec l'équipe de formateurs PRODESTI.

Cette capacité à former des professionnels du tourisme est entretenue dès la construction du programme pédagogique des actions de formation avec les responsables de PRODESTI, et le suivi pédagogique postérieur à celles-ci.

### **Evaluation des formations :**

L'évaluation est indispensable au processus d'amélioration des formations, le formateur ou la formatrice participe à sa mise en œuvre.

Évaluation par les stagiaires :

- Le formateur donne aux stagiaires les informations nécessaires à la réalisation des évaluations de la formation
- Le formateur intègre les observations et les résultats des évaluations dans une logique d'amélioration continue des supports et de l'animation pédagogiques

Évaluation par le formateur :

- Le formateur évalue également la formation et note les dysfonctionnements ou problèmes rencontrés lors du déroulement de l'action
- L'ensemble de ces éléments est ensuite communiqué et exploité avec les responsables PRODESTI

**Déontologie et code de conduite :**

L'activité de formateur doit s'exercer dans un cadre déontologique rigoureux :

- Les supports de formation sont la propriété intellectuelle de PRODESTI. Il doit être indiqué sur chacun des documents : Support de formation PRODESTI. Tous droits réservés – © PRODESTI – date.
- La formation destination organisée selon le programme pédagogique défini par PRODESTI ne peut être dispensée dans un cadre autre que celui prévu par les conventions de formations établies entre PRODESTI et ses clients.
- Durant une formation, le formateur doit être attentif à ne formuler aucune remarque d'ordre personnel ou à caractère évaluatif qui pourrait mettre en difficulté ou fragiliser une personne ou un groupe en formation.
- Le formateur est tenu au respect du secret professionnel dans le cadre de sa mission ainsi qu'au devoir de réserve.
- Le formateur doit conserver tout au long de la formation une impartialité commerciale vis-à-vis des réceptifs et autres opérateurs touristiques qui proposent des services sur la destination concernée par la formation. Aucune entreprise ne doit être mise en valeur ou dénigrée, les critères de présentation seront objectifs, pour éviter tout conflit d'intérêt avec une autre activité que peut avoir le formateur.
- Le formateur s'engage à ne pas utiliser les contacts obtenus durant la formation pour un usage personnel ou commercial autre que celui prévu par la convention de formation établi entre PRODESTI et le client.